

# Budget rectificatif n°2 2023

*Soumis au vote du Conseil d'administration  
du lundi 16 octobre 2023*

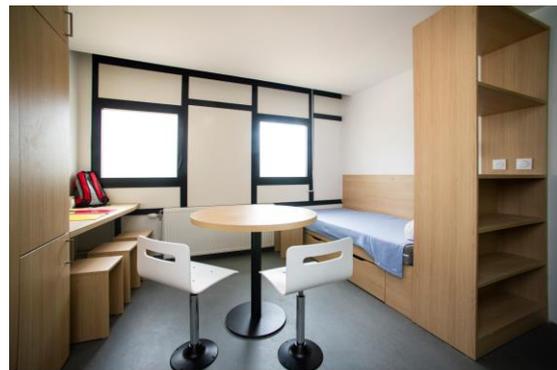
Crous de Lyon



*Jacques Perrin-Fayolle en lieu et place de l'ancien RU Allix*



*Allix G et H réhabilités*



Ce budget rectificatif a pour objet d'ajuster les enveloppes d'AE et de CP suite aux éléments intervenus depuis le Budget initial voté au Conseil d'administration du 28 juin 2023.

### 1) Variations sur les recettes encaissées

Origine des recettes		Montant
<b>Recettes globalisées :</b>		
<b>Dont subvention charges service public (RGSU) :</b>		<b>+1 831 414</b>
<b>Services supports</b>	• Complément SCSP par Cnous (BR2 CA Cnous 11 juillet) Pour surcoût fluides, compensation IRL, revalorisations RH, repas 1€	+1 745 189
	• Subvention Cnous hors SCSP pour remises de fin d'année (BR2 CA Cnous du 11 juillet 2023)	+86 225
<b>Dont autres financements de l'État (RGFA) :</b>		<b>+351 710</b>
<b>Services supports</b>	• Ajustement sur l'encaissement de la CVEC (en fonction de la collecte et des critères de répartition dans le réseau), à hauteur de 1 870 179 €, contre 1 518 469 € prévus lors du budget initial Rappel : la fraction de CVEC attribuée aux Crous est attribuée par le Cnous en fonction : - du nombre d'étudiants inscrits en formation initiale qui ont produit l'attestation CVEC - du nombre d'établissements d'enseignement supérieur ayant leur siège dans le ressort de chaque Crous.	+351 710
<b>Dont autres financements de l'État (RGFE) :</b>		<b>+476 426</b>
<b>Restauration</b>	• Encaissements de divers opérateurs au titre du bouclier tarifaire	+476 426
<b>Total recettes :</b>		<b>+2 659 551 €</b>

### 2) Variations sur les dépenses (ventilées par nature, en autorisations d'engagements et crédits de paiements)

Sous-nature	Objet	AE	CP
<b>Personnel</b>			
<b>Personnel</b>	• Revalorisations salariales (compensées par scsp) : Dapouos, hausse smic	176 743	176 743
<b>Total Personnel</b>		<b>+176 743 €</b>	<b>+176 743 €</b>

Sous-nature	Objet	AE	CP
<b>Fonctionnement</b>			
<b>Alimentaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Complément notamment pour les repas à 1 €</li> </ul>	925 687	925 687
<b>Sous-total alimentaire</b>		<b>+925 687</b>	<b>+925 687</b>
<b>Location</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconduction d'un an du bail avec SACVL à Meygret -site Antiquaille : reconduction de la convention de gestion d'un an, soit jusqu'à août 2024, avec 4 mois de CP reprogrammés sur sept.-déc. 2023</li> </ul>	+296 569	+112 606
<b>Sous-total Loyer :</b>		<b>+296 569</b>	<b>+112 606</b>
<b>Entretien</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transfert de CP de l'investissement vers le fonctionnement au sein du budget maintenance</li> </ul>	0	+5 000
<b>Sous-total entretien :</b>		<b>0</b>	<b>5 000</b>
<b>Viabilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouverture complémentaire liée au bouclier tarifaire : dépense supplémentaire ayant donné lieu à un titre de recette</li> </ul>	+476 426	+476 426
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouverture liée au complément notifié par le Cnous :</li> </ul>	+263 574	+263 574
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouverture complémentaire liée à l'inflation sur l'électricité et le chauffage urbain (conso sept.-déc. 22 + 49%)</li> </ul>	+2 600 000	+2 600 000
<b>Sous-total Viabilisation :</b>		<b>3 340 000</b>	<b>3 340 000</b>
<b>Frais généraux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transfert de CP de l'investissements vers le fonctionnement au sein du budget maintenance</li> </ul>	0	+30 000
<b>Sous-total frais généraux :</b>		<b>0</b>	<b>30 000</b>
<b>Total fonctionnement</b>		<b>4 562 256 €</b>	<b>4 413 293 €</b>

## Investissement

*Cela concerne essentiellement des déprogrammations sur des opérations pluriannuelles d'investissement liées à des décalages de calendrier dans les travaux (le tableau n°9 détaille les enveloppes d'AE et de CP ouvertes pour les opérations fléchée)*

	AE	Total AE après BR2	CP	Total CP après BR2
<b>Dont opérations pluriannuelles financées par fiscalité affectée :</b>				
Annulation de projets pour re-fléchage ultérieur sur opération Madeleine :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Aménagement extérieurs Delessert</li> </ul>	-95 680	0	-45 680	0
<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Salles Allix EF</li> </ul>	-118 086	0	-118 086	0
Les engagements initiaux sont maintenus sur Roanne (10 5k€ AE/CP), Métare (71 k€ AE /CP) et Bron (1 M€ en AE)				
<b>Total financement fiscalité affectée :</b>	<b>-213 766 €</b>		<b>-163 766 €</b>	

Dont opérations pluriannuelles financées sur ressources propres :				
● <b>Réhabilitation du RU Puvis</b> : surcoût chantier de 427 604 € sur 2023 : ajustement des révisions de prix suite au décalage du chantier. (financé par une diminution des fonds propres sur la Tour Puvis, après obtention de financement CPER Etat)	+427 604	1 307 805	+427 604	3 473 310
<b>Total financements pluriannuels sur ressources propres :</b>	<b>+427 604 €</b>		<b>+427 604 €</b>	
<b>Total investissements pluriannuels :</b>	<b>+213 838 €</b>		<b>+263 838 €</b>	

Investissements annuels courants en ressources propres :				
	AE	Total AE après BR2	CP	Total CP après BR2
● Transfert de crédits de paiements vers le fonctionnement pour le budget maintenance	0		-35 000	
<b>Total investissements annuels</b>	<b>0 €</b>		<b>-35 000 €</b>	

<b>Totaux investissements</b>	<b>+213 838 €</b>		<b>+228 838 €</b>	
-------------------------------	-------------------	--	-------------------	--

### 3) Conclusion

Du point de vue de la comptabilité budgétaire, à l'issue du BR n°2 :

➔ Recettes globalisées	71 442 569
➔ Recettes fléchées	16 456 080
<b>Total</b>	<b>87 898 649</b>
➔ Crédits de paiements	<b>102 236 652</b>
➔ Autorisations d'engagement	89 994 465
➔ Solde budgétaire après BR2	<b>-14 338 003 €</b>

Contre -12 178 680 € lors du précédent BR.

Du point de vue de la comptabilité générale (cf tableau de situation patrimoniale),

- Le résultat prévisionnel légèrement excédentaire au précédent BR, diminue de 2 406 912 €, et s'établit à -1 990 365 €.
- La CAF décline d'autant, et s'établit à -188 365 €. Il s'agit d'une insuffisance d'autofinancement, signifiant que le programme d'investissement annuel est supérieur à nos ressources de l'année.
- Le tableau de situation patrimoniale, indiquant toujours les conditions de financement, présente un prélèvement au fonds de roulement à l'issue de ce BR2 de 10,9 M€ ; et le niveau du fonds de roulement atteint 16,4 M€, contre 27,33 M€ à la clôture 2022.
- La trésorerie projetée au 31 décembre 2023 s'établit à 23,2 M€, en baisse de 13,46 M€ par rapport à la situation du 1<sup>er</sup> janvier 2023 (36,7 M€).